1re Partie :

1. Grande-Harmonie, Marche du *Tanhauser*, R. Wagner.
2. M. Corneiller, *La Dot de Suzon*, romance, Clapisson.
3. M. Lebacqz, fantaisie sur *Rigoletto*, Verdi.
4. Mlle Pauline Duprez, grand air des *Diamants de la Couronne*, Auber.
5. Mme Doutrel n-De Try, fantaisie pour violoncelle sur des mélodies françaises, Lafont.
6. M. Tousart-Senouizen, air du *Voyage en Chine*, Bazin.
7. M. Doutrelon, chansonnettes, XXX.

2e Partie :

1. Grande-Harmonie, *Les Joyeuses Commères de Vienne*, fantaisie par M. Beulecart, piston-solo de la Grande-Harmonie, Nicolai.
2. M. Tousart-Senoutzen, couplets de *Joconde*, Nicolo.

Mme Doutrelon-De Try et M. De Try, grand duo pour violoncelle spécialement composé pour ces exécutants, Servais.

4. M. Corneiller, *Moi j'veux bien de vous*, bluette, Delille.
5. M. De Try, caprices exécutés sur le xilotriphone, XXX.
6. MM. Tousart et Corneiller, *La Veillée des frères Lionnet*, duo, Gavaud.
7. Mlle Pauline Duprez, bolero des *Vêpres Siciliennes*, G. Verdi.
8. M. Doutrelon, chansonnettes, XXX.

Le piano sera tenu par M. Victor Delannoy.

N. B. — Ce Concert est exclusivement réservé aux membres honoraires, qui auront seuls le droit d'y assister; les personnes qui désireraient souscrire un engagement trouveront des listes au contrôle; les conditions sont de dix francs par an pour une personne seule, et de vingt francs pour une famille habitant sous le même toit; la durée de l'engagement est de six années.

Les membres honoraires qui, par erreur, n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu; leur qualité de membre honoraire sera facilement constatée au contrôle.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 février. — Achille Legrand, à l'Epeule, cour Desrumaux, 4. — Henri Desmarchelier, rue de la Perche, 11. — Zélie Petit, boulevard de Paris, 5. — Eugénie Calin, rue du Fort. — Thérèse Beuscart, rue du Nouveau-Monde, 1. — Marie Verlinde, rue de la Guinguette, cour Mullier, 1. — Mathilde Pollet, rue du Grand-Chemin. — Mathilde Deolighère, rue Turgot, cour Hus, 4. — Aimé Ponie, au Calvaire, cour Carpentier, 6. — Augustine Vaillant, au fort Mullier, 6. — Florine Dubrue, rue Duflot. — Louis Declercq, rue d'Italie. — Clotilde Dutilleul, rue de l'Epeule, 207.

MARIAGES DU 12 février. — Gustave Maerten, 27 ans, serrurier, et Olympe Hazebroucq, 26 ans, fille de bureau. — Georges Heintz, 22 ans, fileur, et Anne Gebhard, 21 ans, tisserande. — Clément Wilmet, 27 ans, contremaître, et Clotilde Deneulin, 24 ans, repasseuse. — Charles Desforest, 24 ans, élève architecte, et Sophie Herchuez, 24 ans, sans profession. — Charles Leclerc, 28 ans, employé de commerce, et Julie Vanmetagne, 30 ans, modiste.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 février. — Louis Delannoy, 7 mois, Grande-Rue, 68. — Désiré Laman, 32 ans, tisserand, rue d'Italie. — Marie Courtois, 34 ans, rue Vaucanson, 16. — Emmanuel Deweer, 68 ans, journalier, aux Petites-Sœurs. — Joseph Lepoutre, 69 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Pierre Timal, 73 ans, chapelier, rue de Tourcoing, 30.

Etat-Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 février. — Alphonse Lurthiois, rue du Brun-Pain. — Charles-Herman Roussel, rue de Paris. — Suzanne-Clémence Leroy, aux Phalempins. — Amand-François-Joseph Leman, rue Neuve. — Henri-Pierre-François-Joseph Masure, chemin des Mottes.

Du 13. — Louis Heddebaut, chemin des Carliers. — Paul-Henri Fontaine, rue de Lille. — Edouard Paco, ruelle Cadran. — Angeline Vromau, rue de la Latte. — Emile Bouzin, Blanc-Seau. — Jules Dezin, Blanc-Seau.

Du 14. — Pierre-Joseph Catteau, rue du Wailly. — Albert-Denis Vanbockstale, place des Nonnes. — Jeanne Wacquez, aux Phalempins. — Clémence Dubois, rue du Brun-Pain. — Henri-Joseph Deltour, sentier de Roncq.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 février. — Marie-Anne-Joseph Dumoulin, 76 ans, veuve de Louis-Joseph Welcomme, rue du Chêne-Houpline. — Rosalie-Joseph Hucq, 48 ans, épouse de Firmin Nuttens, à la Marlière. — Henri-Jean-Baptiste Deschamps, 47 ans, époux de Rosalie-Félicité-Joseph Catteau, contour de la Mairie. — Catherine-Rosalie Leclercq, 2 mois, rue des Nonnes.

Du 13. — Henri-Joseph Scalbert, 57 ans, époux de Laurente-Julie Louage, rue de Menin. — Julie-Joseph Duthoit, 60 ans, épouse de Pierre-François Lepers, à Risquonstbut.

Du 14. — Alphonse Dutilleul, 2 ans, rue de Menin. — Adolphe Lecomte, 32 ans, époux de Rosine-Philomène Dessauvages, ruelle Cadran. — Marie Vanelstrate, 11 mois, rue du Moulin-Fagot. — Jean-Baptiste Bourgois, 1 an, Croix-Rouge. — Anatole-François Delbar, 1 an, Blanc-Seau. — Marie-Germaine Vercruysse, 15 jours, chemin de la Latte. — Augustin Dessauvages, 18 jours, rue de la Malcense.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille RAUX LABIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FIDÈLE RAUX, décédé à Roubaix, le 14 février 1876, à l'âge de 20 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le mercredi 16 février 1876, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Bernard, 96.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 16 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS-JOSEPH BOSSUT, veuf de Dame CATHERINE-FRANÇOISE LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1876, dans sa 78e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois**, sera célébré le jeudi 17 février 1876, à 9 heures 1/2, en église paroissiale de Sacré-Cœur, pour le repos de l'âme de Dame HÉLÈNE-VICTORINE PECQUEUR, épouse de Monsieur JULIEN BRUN, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1876, dans sa 27e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le jeudi 17 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. JEAN-FRANÇOIS TONNEAU, époux de Dame SCHOLASTIQUE DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1876, dans sa 61e année. — Un **obit du mois** sera célébré le mardi 22 février 1876, à 9 heures, en l'église Saint-Maurice, à Lille. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. — *Mercredi 16 février, à huit heures du soir.* — Des principaux instruments de musique; instruments à cordes; instruments à vent; voix humaine.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — *Jeudi 17 février à huit heures du soir.* — Argent: métallurgie de l'argent; argenterie et ses différents titres; vérification du titre; argenture; nettoyage des argenteries.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — *Vendredi 18 février, à 8 heures du soir.* — Révision des cours de la semaine.

BELGIQUE. — Après avoir rendu compte de la manifestation qui vient d'avoir lieu à Malines, l'*Escaut* d'Anvers, donne les détails suivants sur les troubles qui nous ont été signalés par dépêche :

» Dans la soirée, les libéraux ont profité de l'obscurité pour attaquer des personnes isolées. Armés de casse-tête, ils se tenaient dans les environs de la station, et attaquaient de paisibles passants en criant : *A bas la calotte !*

» Quelques personnes ont été maltraitées. On nous cite entre autres MM. le comte de Buisseret et Ullens, ce dernier conseiller provincial du Limbourg; ces messieurs ont été frappés à la tête par des individus portant des cannes plombées. Tous les deux ont été grièvement blessés; M. Ullens a été soigné par un médecin dans la station de Malines; les blessures sont assez graves. Une enquête est ouverte.

» On nous assure que le bourgmestre de Malines ne s'est nullement montré pour maintenir l'ordre.

» La gendarmerie a dû intervenir. »

— La solennité de l'inauguration d'une croix funéraire sur la tombe de Joséphine De Belder, la victime de Vloeberghen, n'a pas eu lieu hier à Malines, à cause du temps froid, et a été remise à dimanche prochain. Un grand nombre de jeunes filles feront partie du cortége.

Le crime de Vloeberghen est toujours le sujet de toutes les conversations à Malines.

— UN JEUNE HOMME, âgé de 17 ans qui, il y a trois mois, a subi à Gand une condamnation du chef de vol au préjudice du sieur D. B., jardinier au faubourg de Bruges, lequel avait eu soin de son enfance et lui avait fait donner une bonne instruction primaire, était revenu il y a 10 jours de Lille, où il s'était retiré après avoir subi sa peine. Il s'introduisit de nouveau à l'aide d'escalade chez le sieur D. B. et lui enleva deux obligations de 500 francs chacune avec lesquelles il rentra immédiatement en France.

Non content de ce dernier larcin, il est revenu avant-hier soir à Gand et s'est introduit une troisième fois par le même moyen dans la maison de son bienfaiteur, où il a volé une somme de 240 francs, après avoir menacé la servante de la tuer, si elle osait crier au secours. La police, informée, se livra immédiatement à des recherches actives et parvint à découvrir le voleur encore nanti de la somme volée.

Faits divers

— On rapporte que lundi dernier est arrivé à la gare de Compiègne, en destination de Paris, un wagon allemand contenant 1.800.000 fr., qui avait été plombé et cadenassé par la douane française de Jeumont; à son arrivée à Compiègne, on s'aperçut qu'une avarie était survenue à l'une des roues de cette voiture, et l'on dût, en présence du chef de gare et du brigadier de gendarmerie, extraire de ce wagon les cent boîtes contenant chacune 18.000, fr. dont 10.000 fr. en pièces de 5 fr. en argent et 8.000 fr. en or, et les renfermer dans un wagon de la compagnie du Nord, qui a aussi été plombé avec la pince de la gare de Compiègne. L'expédition a eu lieu le même jour.

— Le maestro Giuseppe Verdi, qui a l'habitude de passer l'hiver à Gênes, a reçu dernièrement, dit le *Corriere mercantile*, la visite d'un impresario américain qui lui a offert 200,000 francs en or, pour diriger, pendant les mois de juillet et août, à Philadelphie, une série de concerts. Verdi a répondu par un refus, en déclarant que sa dignité ne lui permettait pas d'accepter une semblable proposition.

— Nous lisons dans l'*Union du Sud-Ouest* d'Agen :

« On nous annonce qu'une véritable insurrection a éclaté cette nuit à l'hôpital Saint-Jean, dans le quartier des femmes. Les pensionnaires du sexe faible de cet établissement auraient, dit-on, brisé leur mobilier et fait, avec les débris, de véritables barricades que les gardiens ont dû enlever à la force des poignets. »

— LA CRÉMATION DES CORPS. — Il s'est constitué à Milan, une société pour la crémation des cadavres. Cette société se propose de propager le principe de la crémation et de rechercher, en dehors de la crémation, les méthodes qui permettraient de transformer le corps humain dans ses principes élémentaires par un moyen aussi simple qu'économique et *conforme aux exigences de la civilisation et du sentiment* (sic).

— UN LOUP ENRAGÉ, 37 VICTIMES. — On écrit de Kerensk à la *Gazette du gouvernement de Penza*, que, dans la nuit du 9 au 10 janvier, un loup atteint d'hydrophobie est entré dans le village de Viazomko et y a mordu 29 paysans et 8 femmes. On n'a pu l'abattre qu'à huit heures du matin. Des secours ont été administrés immédiatement par le médecin provincial aux victimes de cet accident, dont 12 sont grièvement blessées, et qui ont été placées sous la surveillance médicale.

— On vient de commencer, près la porte de La Chapelle à Paris, la pose des travaux métalliques du pont qui raccordera les lignes du Nord avec le chemin de fer de Ceinture au-dessus de la grande route de La Chapelle à Saint-Denis, qui a, à cet endroit, 80 mètres de largeur. La route sera ouverte en oblique par ce pont formé de trois travées, dont la principale aura 35 mètres de portée.

Cette travée centrale, dit la *Liberté*, reposera sur des piliers de fonte d'un diamètre de 70 centimètres et les deux autres s'appuieront sur des culées flanquées de talus protecteurs.

Ce pont, dont l'aspect seul est appelé à modifier l'aspect de tous les quartiers environnants, sera son point de départ hors Paris, à l'entrée de la nouvelle gare aux pierres du chemin de fer du Nord, et viendra déboucher à l'est de la grille d'octroi, où il se raccordera à deux autres ponts, franchissant, l'un, le boulevard Ney, et l'autre, la ligne de ceinture; après quoi, les voies nouvelles iront se confondre avec les voies d'aiguillage de la gare aux charbons. La dépense est évaluée à un million 200,000 francs.

DOUBLE INFANTICIDE. — Samedi dernier, les nommées Marie Teissonneau, âgée de vingt-deux ans, et Jeanne Chevreu, femme Teissonneau, âgée de cinquante-cinq ans, demeurant dans la commune de Cars, ont été arrêtées et conduites à Blaye, sous l'inculpation d'un double infanticide.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir, dit l'*Espérance* :

« Dans les premiers jours du mois de janvier, de sept à dix heures du matin, la fille Teissonneau, aidée par sa mère, mettait au monde deux enfants.

» Malgré l'insistance de sa fille, qui lui commandait d'enterrer immédiatement le premier-né, la femme Chevreu le déposa au pied du lit. Quelques instants après, le deuxième vint au monde, et Marie renouvela ses recommandations. La mère prit les deux enfants et fut les enterrer dans le jardin, où ils ont été retrouvés par la justice : dix centimètres de terre recouvraient à peine les cadavres des pauvres petits êtres.

» Les criminelles ont fait, dit-on, des aveux complets.

» La femme Chevreu, se voyant perdue, a tenté de se suicider en se jetant dans un lavoir après s'être enveloppé la tête. On l'a retirée à moitié asphyxiée. »

Les traîneaux. — Nous n'en avons pas fini avec l'hiver de 1876. Avant-hier, dans la nuit de mardi, la neige a recommencé à tomber et menace de nous envelopper de nouveau de son blanc linceul. A cette occasion, le *Bulletin français* publie les renseignements suivants sur l'usage des traîneaux dans divers pays :

Si à Paris le traîneau est une coûteuse et rare exception, dans les provinces septentrionales de la Norwège, de la Suède, de la Russie, il est le seul véhicule employé pendant la plus grande partie de l'année. Il existe même, dans le Nord, des régions où l'on ne peut absolument voyager que l'hiver. En été, on n'y trouve que des rocs escarpés, des vallées traversées par des rivières et dépourvues de chemins tracés; mais en hiver, toutes les aspérités du roc ont disparu sous une couche épaisse de neige; les rivières sont gelées, et quand une fois le traînage est bien établi, on franchit sans s'arrêter les sinuosités du terrain, les lacs, les défilés rocailleux, qui, quelques mois auparavant, auraient arrêté la marche des voyageurs. « En Russie, dit Théophile Gautier, la neige est, pendant six mois de l'année, comme un chemin de fer d'argent dont les blancs railways s'étendent dans toutes les directions et permettent, grâce aux traîneaux, d'aller où on veut. »

Le traîneau n'est, à proprement parler, qu'une voiture placée sur des patins. Dans certaines villes de Hollande, de Suède et de Norwège, les riches habitants, quand vient l'automne, font mettre tout simplement la caisse de leur coupé ou de leur calèche sur ces patins qui consistent en deux barres de fer poli, dont le bout antérieur se recourbe en pointe de soulier chinois.

En Sibérie et en Laponie, ces véhicules sont plus primitifs et ne font qu'un avec ces barres de fer dont nous venons de parler. On a soin, chaque soir, de les renverser pour verser de l'eau sur les patins : l'eau gèle bientôt et forme une couche de glace qui les fait glisser en diminuant le frottement, surtout quand la neige est unie. Ces traîneaux, appelés *nadtas* en Sibérie, sont généralement tirés par des chiens dressés à cet effet, mais dont l'éducation, paraît-il, n'est jamais telle qu'on puisse les empêcher de se lancer sur les traces d'animaux que l'on rencontre fréquemment empreintes sur la neige. On voit qu'avec un semblablé attelage, on ne sait pas toujours où l'on va.

Les Groënlandais attachent également à leurs traîneaux depuis quatre chiens jusqu'à dix, et vont, dans ce brillant équipage, se faire des visites et s'offrir mutuellement le produit de leur chasse ou de leur pêche.

Les Samoïèdes et les Lapons remplacent les chiens par les rennes; les Norwégiens, les Suédois et les Russes par des chevaux.

Le traîneau des Lapons, nommé *pulk* ou *bulke*, est le plus pauvre de tous. C'est une espèce de berceau couvert en cuir, où l'on emmaillotte littéralement le voyageur comme un enfant. On lui remet ensuite une méchante bride dans la main et c'est ainsi qu'il peut guider ses rennes à travers les montagnes de la Norwége pendant les sombres nuits d'hiver. Les Lapons ont encore une autre sorte de traîneau qu'ils appellent *raid-achian*, espèce de grand bateau découvert qui leur sert à conduire les bagages ou les provisions.

La *troïka* russe est, au contraire, le plus élégant des traîneaux. Elle se compose d'une caisse en bois d'acajou, garnie à l'intérieur de maroquin capitonné et placée sur des patins d'une forme gracieuse. Le luxe d'un pareil véhicule consiste dans la tenue du cocher, la beauté du cheval et la vitesse de l'allure. La troïka est attelée de trois chevaux soutenus par quatre guides que dirige l'*isvostchik* ou cocher. Mais laissons parler l'écrivain que nous avons nommé tout à l'heure et qui a décrit ou plutôt peint, dans ce style dont il avait le secret, la Russie et les traîneaux russes :

Des trois chevaux de la troïka « celui du milieu est engagé dans les brancards; les deux autres ne tiennent au limonier que par une courroie lâche, et au traîneau que par un trait extérieur. Chacun a son rôle; le limonier trotte et les deux autres galopent; l'un doit avoir l'air farouche, emporté, indomptable, porter au vent, simuler des écarts ou des ruades : c'est le *furieux*; l'autre doit secouer sa crinière, s'encapuchonner, faire des courbettes, danser sur place, se jeter à droite et à gauche, au gré de ses caprices : c'est le *coquet*. »

..... « Les troïkas passent avec un frisson de grelots, frétillants et rapides, éclaboussant leurs voisins de parcelles blanches. Le tableau n'est bruyant que pour l'œil, si l'on peut s'exprimer ainsi. La neige qui interpose son tapis de ouate entre le pavé et le véhicule, éteint la sonorité. Sur ces chemins matelassés par l'hiver, l'acier du patin fait à peine le bruit du diamant rayant la vitre. Les petits fouets des moujiks ne claquent pas : les maîtres, enveloppés dans leurs fourrures, ne parlent point, et tout cela se meut avec une activité silencieuse au milieu d'un tourbillon muet. » — A. S.

— LES DUBOIS continuent la lutte homérique qu'ils ont entreprise contre le gouvernement hollandais. Nous lisons dans la *Meuse* :

« Nous savons de source très-certaine que l'affaire mystérieuse de la colossale succession de Jacques Dubois, mort à Batavia le 18 décembre 1764, de laquelle nous avons déjà si souvent entretenu nos lecteurs, recevra sous peu une solution définitive.

» A cet effet, assignation a été donnée le 31 décembre dernier au gouvernement hollandais pour comparaître le 20 janvier suivant devant la Cour de cassation de Hollande, pour y voir statuer sur les fins de ladite assignation.

» L'affaire, régulièrement introduite, a été remise au 3 février courant pour de là continuer son cours.

» Ce que nous savons, c'est que les demandeurs sont fermement résolus à ne plus lâcher pied, coûte que coûte, que quand ils auront enfin obtenu une solution judiciaire sur leur demande. »

Chronique judiciaire

En 1856, un conseil judiciaire, M. X... était donné à M. le comte de R... M. X. ne se contentant pas de verser les revenus, ne tarda pas à consentir de nombreuses remises de fonds, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Le résultat de cette imprudente administration a été que ce qui restait de patrimoine a promptement disparu : bref, les comptes du conseil judiciaire se sont soldés par une avance personnelle d'une quinzaine de mille francs. M. le comte de R. qui connaît mieux maintenant la valeur de l'argent, se fait assister d'un conseil judiciaire *ad hoc* pour intenter, contre l'imprudent et complaisant M. X., une demande en 100,000 fr. de dommages-intérêts.

Le tribunal de la Seine avait déclaré le comte de R... mal fondé dans sa demande; mais la cour de Paris en a jugé autrement.

M. X... a été condamné à 15,000 fr. de dommages-intérêts.

— ARRESTATION D'UNE BANDE DE MALFAITEURS. — Malgré l'arrestation dont nous avons rendu compte, il y a quelque temps, d'une bande de voleurs qui dévalisaient les environs de Paris, principalement du côté de Courbevoie et de Neuilly, la queue de cette bande continuait ses exploits du côté d'Enghien et de Montmorency. Les habitants de ces petites localités ne dormaient plus et étaient en proie à une terreur profonde. On nous dit même que l'un d'eux, habitant Montmorency, fut tellement saisi en voyant sa maison pillée, qu'il tomba malade et en mourut. M. Jacob, chef de la sûreté, avait été chargé de mettre bon ordre à cet état de choses, et il avait envoyé des agents sur les lieux mêmes. Deux d'entre eux aperçurent, près d'Epinay, une douzaine d'individus à mine plus que suspecte, poussant devant eux une voiture chargée de divers objets, entre autres ustensiles de ménage en grand nombre. Ils se dirigeaient vers la gare. Les agents les suivirent et virent ces individus monter en wagon, après avoir mis la charrette toute chargée de bagages. Ils ne les quittèrent pas et montèrent aussi de leur côté en wagon. Pendant que l'un des agents suivait quatre de ces individus restés en chemin de fer jusqu'aux Batignolles où nous les retrouverons, dans un instant; l'autre file le reste de la bande qui, arrivée à Montparnasse descendit la charette, et tous, s'attelant de nouveau, la conduisirent rue Saint-Jacques près le Panthéon. Là, l'un d'eux se détacha du groupe et entra chez un brocanteur; mais au bout de quelques minutes il en sortit d'un air désappointé, et après une petite conversation la bande rebroussa chemin jusqu'à une porte cochère où la charrette fut remisée.

Pendant ce temps, l'agent avait envoyé prévenir M. Pedezert, commissaire de police du quartier. Quelques instants après, au moment où l'un des individus, sortait de dessous la porte cochère, un fauteuil sur le dos, M. Pedezert apparaissait suivi de plusieurs agents et gardiens de paix, et le capturait aussitôt ainsi que ses complices. Quant aux quatre individus suivis par le deuxième agent, arrivés aux Batignolles, ils s'abouchèrent avec d'autres individus, qui semblèrent d'abord leur faire des reproches; une discussion s'éleva bientôt entr'eux, et ils se séparèrent en se donnant rendez-vous, pour le soir, rue Saint-Jacques. Muni de ce renseignement, l'agent rentra à la préfecture, et le soir même, vers minuit, M. Pedezert accompagné de quantité d'agents et de gardiens de la paix, faisait une nouvelle arrestation rue St-Jacques, d'une quinzaine individus, qu'il envoya au dépôt rejoindre leurs complices. Le total de ces arrestations est de 28 individus, repris de justice et forcats en rupture de ban, qui ne sont autres que les malfaiteurs qui semaient l'épouvante dans les environs de Paris. Il paraîtrait qu'un service de nuit serait organisé pendant l'hiver dans toutes ces petites localités, afin d'éviter le retour de pareils faits.

Nous ne pouvons que louer la prudence et l'habileté des deux agents qui ont amené l'arrestation de cette bande de malfaiteurs.

Progresse l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, brevetée de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Espérance, 6, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Décret portant approbation et prescrivant la promulgation du protocole additionnel à la convention du 11 août 1875, sur le régime des sucres. — Décret convoquant les électeurs du canton de Bourbourg (Nord), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général. — Décret nommant un maire et un adjoint.

—

On nous écrit de Paris, le 15 février 1875 :

« La *République française* est assignée à comparaître, le vendredi 18 février matin, à l'audience du tribunal de police correctionnelle, sous la prévention d'avoir, dans le numéro de vendredi dernier, dans un article commençant par ces mots : « M. Buffet en appelle aux électeurs de Tarn-et-Garonne » et et finissant par ceux-ci : « le mépris et le dédain, » outragé publiquement à raison de ses fonctions ou de sa qualité, M. Buffet, vice-président du conseil des ministres. »

—

Petite bourse du soir :

Emprunt	104.95.
Turc	20.77.

Dépêches télégraphiques

LA CANDIDATURE DE M. MAGGIOLO.

Marseille, 14 février. — M. Maggiolo, rédacteur de l'*Union* qui se porte à Marseille comme candidat. contre MM. Gambetta et Naquet, a convoqué une réunion pour laquelle il a envoyé deux cents cartes d'invitation au parti radical afin de débattre contradictoirement le principe des deux partis.

M. CLAPIER

Aix, 14 février. — M. Clapier, député sortant, pose définitivement sa candidature dans la deuxième circonscription d'Aix contre M. Labadie. Le parti légitimiste accepte la candidature de M. Clapier.

CONDAMNATION DU JOURNAL « L'AKHBAR »

Alger, 14 février. — Au sujet des élections au Sénat le journal l'*Akhbar* avait été traduit devant les tribunaux pour diffamation calomnieuse contre M. Bourlier, candidat.

Le propriétaire du journal, le gérant et l'auteur de l'article ont été condamnés solidairement à 750 francs d'amende, 1,000 francs de dommages et à l'insertion dans sept journaux algériens.

LA GUERRE CARLISTE

Madrid, 14 février. — Une dépêche du général Quesada annonce qu'il a chassé toutes les forces carlistes de la Biscaye, et qu'il occupe les montagnes d'Elguelo.

St-Jean-de-Luz, 14 février. — Le général Moriones a occupé par surprise les hauteurs dominant Aga et Cestoma.

Le général Loma avance sur Marquina vers la vallée de Deva.

Une partie de l'armée du général Quesada a commencé un mouvement sur Vergara contournant Elgueta qui est occupé par Carasa.

Le service par voitures entre Vitoria et Bilbao est rétabli.

Le câble de Santander à Saint-Sébastien est réparé.

Les carlistes concentrent des forces entre Tolosa, Azpeitia et Andain.

Rien d'important dans la vallée de Baztan.

Demain probablement commencera le mouvement du général Martinez-Campos.

Le bruit court que Maldonado serait rentré à Elgueta.

Le roi est attendu vendredi à Vitoria.

EN ORIENT

Constantinople, 14 février. — Tous les ministres turcs dîneront demain à l'ambassade de France.

Londres, 14 février. — *Chambre des Lords.* — Lord Richemond dépose la correspondance relatif aux négociations de la France sur Gambie. Lord Carnarvon ajourne la déclaration jusque jeudi.

Chambre des Communes. — Lord Northcote propose une résolution demandant 4080000 livres pour payer l'achat des actions du canal de Suez et les dépenses de l'achat.

Le même lord explique que le parlement n'a pas été convoqué plus tôt afin que le gouvernement ne fût pas accusé de n'avoir pas donné le temps d'examiner un sujet aussi grave.

Il fait l'histoire du canal et de la position de la compagnie.

Il loue M. de Lesseps d'avoir accompli le canal et fait ressortir ensuite les progrès satisfaisants du canal au point de vue pécuniaire.

L'influence du canal sur les relations avec les Indes a été administrative et commerciale.

Lord Northcote raconte l'achat des actions. Il dit que le gouvernement a compris toute la responsabilité de sa position, mais la résolution de l'achat n'a pas été soudaine la question était à l'étude depuis des mois et des années et la crise spéciale a été soigneusement examinée pendant dix jours par le gouvernement afin de connaître complètement tous les détails de l'affaire.

La séance continue.

COMMERCE

Avis divers

MARSEILLE, 11 février. — Circulaire hebdomadaire de Me H. Caune, courtier de commerce. Nous sommes arrivés à cette époque où la fabrique termine ses commandes d'été pour bientôt commencer les articles d'hiver. Cette situation explique le calme que nous subissons dans le moment. Les ordres ne nous arriveront que lorsque les métiers seront en activité; c'est généralement dans le courant de mars.

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit :

590 Balles vendues.
887 » arrivées pour notre place.
Notre Stock s'élève à 37735 balles.

Voici le détail des ventes de la semaine :

		fine	fr. 140.— à 142.50
		2me	fr. 107.50 à 110.—
107	Kassapbachi.	noir fin.	fr. 90.—
		gris fin.	fr. 80.—
		gris 2me	fr. 52.50
46	Grèce Candie.		fr. 70.—
7	Damas.		fr. 87.50
		blanche.	fr. 77.50
16	Smyrne avariée		
		grise.	fr. 60.—
28	Buen.-Ayres 2e et 3e.		fr. 1.25 le kil. net
55	Mérinos de Russie.		fr. 2.05 à 2.12 1/2
104	Espagne noires.		fr. 1.70
35	Mosdock lavée.		fr. 1.95
35	Khorassan.		fr. 2.25
10	Donsko Taganrock 2e tonte.		fr. 1.90
8	Crimée gris foncé 2e tonte.		fr. 1.15
12	Pelade Syrie grise.		fr 1.32 1/2
16	Débais Maroc.		fr. 2.10
91	Laines diverses.		Divers prix

590 Balles.

ANVERS, 14 février. — *Cafés.* — Marché sans changement; de première main, on a traité 200 b. Rio, bon, à 51 cents entrep., et 124 b. St-Domingue du Cap, nouveau, à 51 cents, tel quel, cons.

Céréales. — Les prix des froments sont maintenus; les affaires cependant sont plus calmes; Amérique 25 1/2 à 26; Polish 26 à 26 1/2; un parti Danube belle qualité, 22 1/2 à 23. Seigle sans changement. Orge peu demandée; Danube 16 3/4 à 17 1/2. En avoine on a fait une partie de 200,000 kil. Saint-Pétersbourg à 20 1/2; Suède 22 à 22 1/2.

Laines. — On a vendu 50 balles laine de la Plata en suint.

Pétrole. — Calme. On a payé le disp. fr. 33, le cour. du mois 31 mars 82, 1/2, avril 00, mai 00, sept. 00. 4 dern. mois 00. On cote : disp. 33 cour. du mois 31, mars 82 3/4, avril 28 3/4, mai 28 1/2, sept. 31, 4 derniers mois 31.

Sucres de betterave. — On cote 88° degrés fr. 49 pour disponible et livrable.

BIBLIOGRAPHIE

L'année scientifique et industrielle, par LOUIS FIGUIER (19e année), vient de paraître. On y trouvera le résumé complet des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont signalé l'année 1875. (Librairie Hachette, 1 volume in-18 jésus, prix 3 fr. 50.) 10611

Le livre des
Maladies abandonnées

Leur guérison par une médication nouvelle et facile. — 25 *années de succès.* — On peut se traiter soi-même. — Brochure in-8°, par le Dr **Adisson**. — Prix : 1 fr.; *franco*, par la poste, 1 fr. 20. — A. Delahaye, libraire, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris. 10428

MALADIE DE POITRINE

Les personnes atteintes de *Phthisie pulmonaire, Bronchite chronique, Asthme, Catarrhe*, etc., trouveront le traitement par la nouvelle méthode du Dr Jules **Boyer** (de Paris) ainsi que la brochure : *Guérison de la Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique*, 19e édit. Chez A. Delahaye, libre-édit., 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris. 10326

PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL
PARIS-JOURNAL

A l'occasion de la période électorale ne coûte que **40 fr.** pour Paris et **48 fr.** pour les départements tandis que les journaux de même nature coûtent **64 fr.**

9, rue d'Aboukir, 9.

Un numéro, **15** c. Paris, départements et GARES.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces).